

ATTESTATION DE FORMATION

Nous attestons que Jérémy PIQUET

Délégué.e par : **IP 13.44-INTERIM & PLACEMENT**
71 Rue Henry Gautier

44550 MONTOIR DE BRETAGNE

Fait à MONTOIR DE BRETAGNE, le 16/10/2026

A suivi la formation :

Mise en situation préparatoire à examen de qualification de soudeur 111

Rappel de l'objectif de la formation :

Selon la norme d'application retenue, préparation à l'examen correspondant à la qualification de soudeur visée

Nature de la formation (Art.L-6311-1 du code du travail) : **Action de formation**

Lieu de la formation : MONTOIR DE BRETAGNE

Date de la formation : 16/10/2026

Durée de la formation : 7:00 heures soit 1.00 jour

Durée de présence du stagiaire : 7:00 heures

Formation acquise : Oui

1 attestation reçue,
Signature du stagiaire



Le(s) formateur(s)

Thomas GUILLEMANT



Responsable Formation

CORBEAU Sebastien



Je soussigné(e) Francois MOULINIER, représentant légal du dispensateur de l'action concourant au développement des compétences MONTOIR DE BRETAGNE, atteste que :

Monsieur Jérémy PIQUET rattaché(e) à IP 13.44-INTERIM & PLACEMENT)

a suivi l'action **Refresh : mise en situation préparatoire à examen de qualification de soudeur**

Nature de l'action concourant au développement des compétences¹ : Plan de développement des compétences

qui s'est déroulée du 16/10/2026 au 16/10/2026, pour une durée de **7:00** ².

Sans préjudice des délais imposés par les règles fiscales, comptables ou commerciales, je m'engage à conserver l'ensemble des pièces justificatives qui ont permis d'établir le présent certificat pendant une durée de 3 ans à compter de la fin de l'année du dernier paiement. En cas de cofinancement des fonds européens la durée de conservation est étendue conformément aux obligations conventionnelles spécifiques.

Fait à MONTOIR DE BRETAGNE

Le 16/10/2026

Cachet et signature
du responsable du dispensateur de formation

INSTITUT DE SOUDURE INDUSTRIE

27 boulevard de Cadréan

Le Pré Cadeau

44550 Montoir-de-Bretagne

contact.atlantique@isgroupe.com

¹ Lorsque l'action est mise en œuvre dans le cadre d'un projet de transition professionnelle, le certificat de réalisation doit être transmis mensuellement.

² Dans le cadre des formations à distance prendre en compte la réalisation des activités pédagogiques et le temps estimé pour les réaliser.